*Florence* (1866-1875, 2 vol. in-8°); *Sur la famille de Dante* (1867, in-fol.); les *Alberti de Florence* (1870, 2 vol. in-4°); *Généalogie des familles Altoviti, Guadagni et Passerini* (1871-1874, 3 vol. in-8°); *Bibliographie et généalogie de Michel-Ange Buonarroti* (1875, 2 vol. in-8°), etc.

* **PASSOT** (Gabriel-Aristide), peintre français. — Il est mort à Paris en 1875.

* **PASSY** (Frédéric), économiste français. — Il a été nommé membre de l'Académie des sciences morales et politiques, à la place de Wolowski, en février 1877. En septembre 1874, M. Frédéric Passy se porta candidat au conseil général dans le canton de Saint-Germain, fit une profession de foi républicaine et fut élu au scrutin de ballottage. Aux élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, il posa sa candidature dans la 2e circonscription de Saint-Denis et se retira devant M. Bamberger au second tour de scrutin. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : la *Question des octrois* (1866, in-8°); *Principes de la population, Malthus et sa doctrine* (1868, in-18); l'*Industrie humaine* (1868, in-18); *Communauté et communisme* (1869, in-32); la *Barbarie moderne* (1872, in-8°); *Réforme de l'éducation* (1871, in-8°); la *Question des jeux* (1872, in-18); *Histoire du travail* (1873, in-32); *De l'importance des études économiques* (1873, in-32); l'*Education mutuelle* (1875, in-32); la *Solidarité du travail et du capital* (1875, in-32), etc.

* **PASSY** (Louis-Paulin), homme politique français.—Membre de plusieurs commissions, notamment de celle du budget, rapporteur de la commission sur les indemnités aux départements envahis, il montra une réelle compétence dans les questions financières et fut nommé, au mois d'août 1874, sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances. M. Passy, qui s'était abstenu sur la proposition Périer, vota contre la proposition Maleville. A la fin de 1874, il fit partie du groupe Lavergne-Wallon qui se joignit à la gauche pour organiser les pouvoirs publics dans le sens d'une République constitutionnelle, et il vota la constitution du 25 février 1875. Dans un discours qu'il prononça au conseil agricole de Gisors le 12 septembre 1875, M. Louis Passy exposa les progrès commerciaux et industriels faits par la France sous le gouvernement républicain. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, il posa sa candidature dans l'arrondissement des Andelys (Eure). Dans sa profession de foi, il déclara qu'animé du plus pur patriotisme il s'était tenu à l'écart de tous les partis et que sa conduite impliquait une franche adhésion à la constitution du 25 février. Elu député le 20 février 1876, par 8,122 voix, contre M. Besnard, membre du centre gauche, il continua à garder les fonctions de sous-secrétaire d'Etat dans lesquelles il avait été maintenu le 15 mars 1875, et il les conserva jusqu'à la démission du cabinet Jules Simon (17 mai 1877). Depuis la fin de 1874, la conduite politique de M. Louis Passy avait été des plus correctes. Il avait paru s'associer sans arrière-pensée aux hommes politiques désireux de fonder la République, le seul gouvernement devenu possible. Ce ne fut donc pas sans étonnement qu'on le vit se séparer, lors de la résurrection du gouvernement de combat, des hommes les plus modérés du centre gauche et passer du côté de la réaction. Après la dissolution de la Chambre des députés, M. Louis Passy, devenu le candidat officiel de M. de Fourtou, se représenta devant les électeurs des Andelys et fut réélu député le 14 octobre 1877, par 8,179 voix, contre M. Millard, républicain. A la nouvelle Chambre, il est allé siéger avec la droite.

**PASTELLISÉ, ÉE** adj. (pa-stè-li-zé — rad. *pastel*). Qui imite le pastel, le dessin au pastel.

**PASTERMA** s. m. (pa-stèr-ma). Cuisse ou épaule de mouton qu'on prépare, en Turquie, à la manière du jambon.

* **PASTEUR** (Louis), chimiste français. — En 1869, il a été nommé membre étranger de la Société royale de Londres, qui lui a décerné la médaille de Copley en 1874, et il est devenu en 1873 membre de l'Académie de médecine. Indépendamment des ouvrages que nous avons cités, il a publié : *Nouvelles études sur la maladie des vers à soie* (1866, in-4°); *Correspondance entre un savant français et un savant prussien pendant la guerre* (1872, in-8°); *Etudes sur la bière, ses maladies, les causes qui les provoquent* (1876, in-8°), etc. M. Pasteur a pris une part active aux discussions de l'Académie des sciences, notamment sur la question des fermentations, sur celle de l'hétérogénie, etc.

**PASTICHAGE** s. m. (pa-sti-cha-je — rad. *pasticher*). Imitation ayant le caractère d'un pastiche.

* **PASTILLAGE** s. m. — Ouvrage d'argile pétrie à la main et cuite.

**PASTRÉITE** s. f. (pa-stré-i-te). Minér. Sous-sulfate ferrique hydraté, avec acide arsénieux, silice, oxyde de plomb, trouvé à Pallières, près d'Alais.

* **PATAY**, bourg de France (Loiret), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. N.-O. d'Orléans, à peu de distance de la rive droite de la Loire; pop. aggl., 1,172 hab. — pop. tot., 1,216 hab.

* **PÂTE** s. f. — Encycl. *Pâtes d'Italie, pâtes alimentaires*. V. VERMICELLERIE, au tome XV du *Grand Dictionnaire*. V. aussi les noms des diverses pâtes, comme LASAGNE, MACARONI, NOUILLE, SEMOULE, VERMICELLE, etc.

**PATÉRAÏTE** s. f. (pa-té-ra-i-te). Minér. Molybdate de cobalt, contenant du fer, du bismuth, du soufre, de la silice et de l'eau.

* **PATERNE (SAINT-)**, bourg de France (Sarthe), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. N.-O. de Mamers; pop. aggl., 254 hab. — pop. tot., 525 hab.

**PATHOPOÈSE** s. f. (pa-to-po-è-ze — du gr. *pathos*, maladie; *poiein*, produire). Méd. Production des maladies. ‖ On dit aussi PATHOPOIÈSE.

* **PATIN** s. m. — Celle des deux têtes d'un bouton de chemise qui se place à l'intérieur et ne se voit pas.

— Mach. Sorte de pied articulé adapté à certaines locomotives appelées locomotives à patins, et dans lesquelles chaque roue est remplacée par quatre de ces pieds articulés.

* **PATIN** (Henri-Joseph-Guillaume), écrivain français. — Il est mort à Paris au mois de février 1876. M. Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française, avait été promu grand officier de la Légion d'honneur en mars 1874.

* **PATINAGE** s. m. — Encycl. *Patinage à roulettes*. Le *patinage* à roulettes était connu depuis longtemps en France, mais c'était une branche d'industrie que l'on négligeait d'exploiter. On se servait de patins à roulettes à l'Opéra dans le fameux ballet des patineurs intercalé entre deux actes du *Prophète*, et l'on pouvait voir aussi, par les belles journées d'août ou de juillet, un brave homme se livrer tout seul à cet exercice sur les grands carrés d'asphalte qui bordent la place de la Concorde. Ce patineur semblait être un maniaque, et depuis vingt ans peut-être il amassait autour de lui les passants et les gamins sans que personne songeât à l'imiter. Un beau jour, vers le milieu de 1876, l'art du patin à roulettes prit chez nous ce développement que ceux qu'on appelle les « gommeux » et leurs compagnes habituelles impriment généralement aux institutions qui se trouvent à la hauteur de leurs facultés. L'ère brillante des *skating-rings* s'ouvrit enfin. Il s'établit un skating-ring au Cirque des Champs-Elysées, un autre avenue d'Eylau, un troisième rue de la Chaussée-d'Antin; dans tous les bals publics, au jardin Mabille, au jardin Bullier, au Casino de la rue Cadet, il y eut des heures et des séances spéciales affectées au *patinage*. Les cafés chantants eux-mêmes se laissèrent entraîner à la mode, et l'on patina sur l'asphalte du Vert-Galant.

Le plus splendide établissement de ce genre a vécu. Il était situé au milieu de l'avenue du bois de Boulogne et géré par un certain baron Baillot, qui a fini en police correctionnelle. Le Skating-Palais était aux skating-rings vulgaires ce que les salons de Véfour sont à ceux du Petit-Ramponneau, la salle de l'Opéra à la salle Saint-Pierre. Toutes les recherches du confort, tous les éblouissements du luxe, toutes les perfections de l'agencement avaient surgi comme dans une féerie au coup de baguette de l'enchanteur. Le chiffre seul du loyer du terrain était de 90,000 francs par an. Le soir de l'ouverture, ce fut un cri unanime d'admiration : on compta les innombrables becs de gaz, on supputa la superficie du parquet, on calcula ce qu'avaient dû coûter les glaces, les dorures, les sculptures, les lambris. Mais tout cela ne dura qu'un temps. Au bout de sept ou huit mois, l'impresario devait 250,000 francs; il s'enfuit. On le retrouva à Nice, n'ayant plus pour toute fortune qu'une vieille valise, quelques chemises en mauvais état et 7 francs 50 dans son porte-monnaie. Il est vrai qu'il n'avait pas davantage en montant son entreprise et qu'il n'était même pas baron; il a été condamné à trois mois d'emprisonnement.

L'insuccès du Skating-Palais n'a découragé ni les entrepreneurs de skating-rings ni les amateurs du patin; le patin à roulettes, quoique assez dangereux et même malpropre à cause de l'huile dont on lubrifie les roues et qui tache les robes des dames, jouit encore à Paris d'une grande faveur; mais il est question de lui substituer le patin véritable, ce qui serait un progrès. Pour cela, il suffit d'avoir en toute saison une couche de glace artificielle d'une épaisseur suffisante. Le problème est déjà résolu, et il existe à Londres, depuis le mois de janvier 1876, dans le quartier de King's road Chelsea, un établissement où l'on patine sur la glace toute l'année et à couvert. La surface gelée sur laquelle évoluent les patineurs n'est que d'environ 100 mètres carrés. Pour l'établir et la conserver, on a imaginé de faire circuler sur un soubassement de corps mauvais conducteurs de la chaleur un appareil de tuyaux d'où s'échappe par jets continus de l'eau fortement refroidie au moyen d'une machine à faire de la glace. Cette machine fonctionne dans un bâtiment isolé. Elle consiste en une pompe à air à double action, se rattachant par des tuyaux de cuivre à des réservoirs de bois placés sur chaque côté. Un de ces réservoirs est un réfrigérateur d'environ 5 pieds carrés, contenant une forte cuve en métal, de laquelle partent de nombreux tubes verticaux. La cuve reçoit une charge d'environ 20 litres d'éther pur qui se vaporise, et cette vapeur est continuellement enlevée de la surface extérieure au moyen de la pompe et chassée dans l'autre réservoir appelé le condensateur, où elle retourne à l'état liquide; il n'y a de la sorte qu'une faible perte d'éther. L'eau refroidie par cet appareil circule dans les tuyaux du plancher de la salle et, s'échappant par jets, ne tarde pas à former au-dessus une couche parfaitement congelée; cette surface peut se renouveler au moyen d'un mince filet d'eau étendu au-dessus, pour obvier à l'usure que lui fait subir le *patinage*; en réalité, c'est toujours la même couche qui dure. Même en arrêtant pendant plusieurs jours la machine, qui est mue par la vapeur, il y a toujours dans les tuyaux une circulation lente qui ne laisse pas la température s'abaisser au point de provoquer le dégel. Il a été question de fonder à Paris, sur l'emplacement de l'ancien collége Chaptal, une salle de *patinage*, où la surface glacée serait obtenue de la même manière. Les terrains ont été à cet effet vendus par la ville de Paris à une société anglaise, celle-là même qui exploite l'établissement de Londres, et cette nouvelle salle devait porter le nom de *The Parisian Staking-Ring*; mais les propriétaires environnants, épouvantés d'avoir pour voisin un fort beau lac glacé dont le dégel pourrait miner leur murs, ont jusqu'à ce jour fait une opposition constante aux projets de la société anglaise.

**PATIO** s. m. (pa-ti-o). Mot espagnol, qui signifie Cour dallée, servant de promenoir.

**PATISSIER** (Sosthène), homme politique français, né à Besson en 1827. Au 8 février 1871, M. Patissier, qui était avocat au barreau de Moulins, fut élu représentant et alla s'asseoir au centre gauche, dont il a constamment appuyé la politique par ses votes. Aux élections sénatoriales du 30 janvier 1876, il fut porté sur la liste républicaine, mais il n'obtint que 148 voix sur 388 électeurs. Il se porta donc candidat aux élections législatives du 20 février 1876 et fut élu député. Il alla reprendre sa place au centre gauche et fut un des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance et de blâme contre le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre, les électeurs de Moulins renouvelèrent à M. Patissier son mandat, le 14 octobre 1877, par 8,835 voix contre 5,883 données à M. Thomas, candidat officiel.

* **PATON** (sir Joseph-Noël), peintre écossais. — Il est mort à Dunfermline en 1874.

**PATOISERIE** s. f. (pa-toi-ze-rî — rad. *patois*). Langage qui imite un patois : *Les* PATOISERIES *du théâtre*.

**PATRINITE** s. f. (pa-tri-ni-te). Minér. Syn. de NADKLEISENERZ.

**PATRONNIER** s. m. (pa-tro-nié — rad. *patron*). Ouvrier qui taille les patrons de chaussures.

* **PATTE** s. f. — Outil à lame large et mince, avec lequel le charpentier termine le bois déjà équarri.

* **PATTE-D'OIE** s. f. — Métrol. Nom vulgaire de pièces appelées autrement GROS BLANCS, qui furent frappées par le roi Jean.

**PATTE-MÂCHOIRE** s. f. Syn. de PIED-MÂCHOIRE.

* **PATTI** (Adèle-Jeanne-Marie, dite **Adelina**), marquise de Caux, cantatrice italienne. — Le marquis de Caux, l'époux envié de la diva, avait, disait-on, administré jusque-là, avec une haute intelligence des affaires, la splendide fortune que sa compagne a su tirer de son gosier; on vantait universellement sa prudence et son savoir-faire, lorsque, pendant une excursion à Saint-Pétersbourg (1877), le public apprit avec surprise qu'il avait été pris subitement d'un mal fort étrange : la jalousie! Quel scandale! Est-ce donc pour être jaloux qu'on épouse une prima donna? Quoi qu'il en soit, Mme de Caux n'a pu supporter plus longtemps l'humeur quinteuse de son époux; elle a plaidé, et le tribunal a prononcé la séparation des deux époux.

* **PAU**, ville de France (Basses-Pyrénées), ch.-l. de départ. et de deux cant., sur la rive droite du gave de Pau, au confluent de l'Ousse et de l'Hédas; pop. aggl., 24 834 hab. — pop. tot., 28,908 hab. L'arrond. compte 11 cant., 184 comm., 129,717 hab.

**PAU** (Marie-Edmée), femme auteur française, née en 1845, morte à Nancy en mai 1871. Elle perdit de bonne heure son père, qui était officier, et elle fut élevée à Nancy par sa mère, dans la situation la plus précaire. Née avec des goûts d'artiste, Marie-Edmée s'adonna avec ardeur au dessin, dont elle se servit comme d'un instrument de travail pour assurer le pain de chaque jour. Elle donna des leçons et s'attacha, par son ardeur au travail, à suppléer aux fortes études qui lui manquaient. Tout enfant, elle avait été vivement frappée par l'histoire de Jeanne Darc. A douze ans, elle dessinait l'image et lisait toutes les histoires de l'héroïne de Domremy. « Pendant que ses compagnes jouaient autour d'elle, dit M. Mézières, elle leur disait gravement : « Moi, je serai Jeanne » Darc. » La première grande faveur qu'elle demanda à sa mère fut d'entreprendre le pèlerinage de Domremy; elle le fit à l'âge de seize ans et le recommença deux fois depuis; elle coucha dans la maison où est née la Pucelle; elle tint entre ses mains l'étendard brodé et envoyé par les dames d'Orléans; en le touchant, elle tremblait si fort qu'elle faillit le laisser tomber. Chaque voyage augmentait son enthousiasme et la confirmait dans le projet d'illustrer, par une série de dessins, une histoire populaire de Jeanne Darc. L'image de Jeanne Darc flottait devant ses yeux comme la vision idéale de ce qu'il y a de plus pur dans la religion, de plus sacré dans le patriotisme. » Marie-Edmée se mit à écrire l'histoire de la Pucelle et à dessiner les poétiques compositions qui devaient illustrer son œuvre; elle n'était point encore terminée lorsque éclata la guerre de 1870. L'âme héroïque de la jeune fille, affamée de sacrifices et de dévouement, animée du plus ardent patriotisme, trouva enfin l'occasion qu'elle attendait pour se dévouer jusqu'à la mort : Mlle Pau se fit attacher aussitôt aux ambulances. Ayant appris que son frère, officier d'infanterie, avait reçu deux blessures au début de la campagne, elle résolut de traverser les lignes prussiennes pour se rendre auprès de son cher blessé. Elle se rendit en Alsace, retrouva son frère à Reichshoffen, s'installa auprès de lui et obtint de le ramener à Nancy chez sa mère. Marie-Edmée reprit alors sa place dans les ambulances encombrées de blessés, et elle organisa une association d'infirmières sous le nom de compagnie de Jeanne Darc. Vers la fin d'octobre, le lieutenant Pau, à peine guéri, voulut aller rejoindre son régiment, qui était à Besançon. Il fit la campagne de l'Est, qui se termina, comme on sait, par un désastre. N'ayant plus de nouvelles de son frère, Mlle Pau se mit encore une fois à sa recherche, arriva en Suisse, demanda partout de ses nouvelles, alla à Berne, à Bâle, au Locle, etc., tourmentée par une inquiétude anxieuse, brisée par la fatigue et par le froid. Elle apprit enfin que son frère, échappant aux Prussiens, était parvenu à gagner la Savoie, d'où il était rentré en France, à Nice. « A peine rassurée, dit M. Mézières, Marie-Edmée employa tout ce qui lui restait de forces à retourner à Nancy auprès de sa mère. Malheureusement, elle rapportait des hôpitaux, qu'elle venait de traverser avec une fiévreuse ardeur, le germe d'une maladie terrible. Rentrée en France le 25 février 1871, elle languit jusqu'au 7 mai : elle avait soif de dévouement et d'héroïsme, elle avait rêvé de mourir jeune et pour la France; son vœu le plus cher fut exaucé. » En mourant, elle laissait deux livres qui ont été publiés sous le nom de *Marie-Edmée*. Ce sont : l'*Histoire de notre petite sœur Jeanne Darc, dédiée aux enfants de la Lorraine* (1873, in-4°), avec une préface d'Antoine de Latour, œuvre naïve et touchante, que l'Académie française a couronnée comme un des livres les plus purs et les plus patriotiques de notre temps, et à laquelle nous avons consacré un article spécial (v. DARC), et le *Journal de Marie Edmée* (1876, in-8°), auquel M. de Latour a ajouté une introduction. C'est une attendrissante biographie dans laquelle on trouve la peinture d'une belle âme éprise d'idéal et de nobles pensées, exprimées dans un style simple et charmant.

* **PAUILLAC**, ville de France (Gironde), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. S.-E. de Lesparre, sur la rive gauche de la Gironde; pop. aggl., 2,021 hab. — pop. tot., 4,145 hab.

* **PAUL-CAP-DE-JOUX (SAINT-)**, bourg de France (Tarn), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. S.-E. de Lavaur, sur la rive gauche de l'Agout; pop. aggl., 555 hab. — pop. tot., 1,216 hab.

* **PAUL-LEZ-DAX (SAINT-)**, bourg de France (Landes), cant., arrond. et à 2 kilom. N. de Dax, près de l'Adour; pop. aggl., 570 hab. — pop. tot., 3,061 hab.

* **PAUL-DE-FENOUILLET (SAINT-)**, bourg de France (Pyrénées-Orientales), ch.-l. de cant., arrond. et à 41 kilom. N.-O. de Perpignan; pop. aggl., 2,223 hab. — pop. tot., 2,297 hab.

* **PAUL-EN-JARRET (SAINT-)**, bourg de France (Loire), cant. de Rive-de-Gier, arrond. et à 19 kilom. N.-E. de Saint-Etienne, sur la petite rivière de Dourney; pop. aggl., 1,753 hab. — pop. tot., 3,448 hab.

* **PAUL-TROIS-CHÂTEAUX (SAINT-)**, bourg de France (Drôme), ch.-l. de cant., arrond. et à 29 kilom. de Montélimar; pop. aggl., 1,517 hab. — pop. tot., 2,290 hab.

**PAUL-SUR-UBAYE (SAINT-)**, bourg de France (Basses-Alpes), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. N.-E. de Barcelonnette; pop. aggl., 209 hab. — pop. tot., 1,259 hab.

**Paul** (SAINT), **histoire des seconds chrétiens**, par M. Hippolyte Rodrigues (1876, 1 vol. in-8°). Ce volume fait suite au *Saint Pierre, histoire des premiers chrétiens*, du même auteur et dont nous avons rendu compte au tome XII du *Grand Dictionnaire*. M. Rodrigues y poursuit patiemment, en s'appuyant des textes, en cherchant ce qu'ils veulent dire, et aussi ce qu'ils permettent de supposer, l'élucidation des problèmes que soulèvent les origines du christianisme, problèmes toujours posés, jamais résolus, et que M. Renan, avec son admirable talent de conteur et de poëte, a plutôt obscurcis qu'éclairés. Où M. Renan doute, M. Rodrigues affirme et donne les motifs de son affirmation; où M. Renan raconte et cherche l'occasion de présenter de vastes tableaux d'ensemble où se reflètent toute la civilisation et toute l'histoire des premiers siècles, M. Rodrigues se contente de discuter; enfin, où M. Renan, après avoir soumis aux lecteurs une suite d'hypothèses également plausibles, s'efface et laisse conclure dans un sens ou dans l'autre, M. Rodrigues conclut et nous force de conclure avec ou contre lui, mais du moins sans ambiguïté.

La vie de saint Paul est tout entière dans son antagonisme avec saint Pierre, cet antagonisme si évident, qui crève les yeux, et que les historiens ecclésiastiques nient avec le plus étonnant aplomb. Sur ce point, il semble qu'il y ait accord entre M. Rodrigues et M. Renan; ce dernier convient parfaitement que Paul prêchait tout autre chose que Pierre, que la scission entre les deux partis était « plus profonde que nous ne saurions l'imaginer; » avec Baur et l'école de Tubingue, il admet les contre-missions dirigées par Pierre et l'Eglise de Jérusalem partout où Paul avait passé et incline à croire que ce Simon le Magicien dont Pierre et ses disciples vont partout détruire l'œuvre, n'est autre que Paul lui-même; que Paul encore est ce Satan, ce mauvais génie, corrupteur de l'Eglise, que l'*Apocalypse* présente comme un objet d'horreur aux chrétiens; il raille ceux qui plus tard ont concilié Pierre et Paul, l'*Apocalypse* avec les *Epîtres* : « Grâce à d'habiles controverses, dit-il, un livre qui contient d'atroces injures contre Paul, s'est conservé à côté des œuvres de Paul, et forme avec celles-ci un volume censé provenir d'une seule inspiration! » On serait donc tenté de croire que M. Renan a parfaitement discerné l'antagonisme radical des deux apôtres, et l'on serait dans une grande erreur, car, dans son *Saint Paul*, il montre les deux apôtres en querelle seulement sur des questions de détail et poursuivant une œuvre commune; dans la préface même du livre où se trouve la phrase que nous venons de citer, l'*Antechrist*, il dit en propres termes « qu'il ne faut pas s'imaginer la dissidence de Pierre et de Paul comme une opposition absolue. » La finesse est souvent de ne pas conclure, a-t-il dit autre part; mais au moins, quand on a posé des prémisses, est-il singulier de conclure contre elles. Après M. Renan, l'histoire de Paul et de son antagonisme avec Pierre était donc encore à faire; c'est ce qu'a entrepris M. Rodrigues.

Au moment de l'avénement de Jésus, le judaïsme subissait une crise de transformation. Le vieux moule était trop étroit, et ce qu'il contenait cherchait à se répandre. Il s'était formé depuis longtemps dans la nation juive un israélitisme libéral qui, par opposition au parti fermé des pharisiens, aspirait à faire cesser l'isolement où vivait la nation. M. Rodrigues voit dans Hillel, Jésus, Pierre et la primitive Eglise fondée par lui les maîtres de cet israélitisme libéral qui gagnait même les pharisiens, puisque Paul, disciple du pharisien Gamaliel, en prit la formule et l'exagéra. « Si Saul, pharisien fanatique, est devenu Paul, helléniste et fondateur du paulinisme, ce n'est point l'éclair, dit-il, ce n'est point l'aveuglement, ce n'est point le baptême et encore moins l'apparition de Jésus qui en furent cause. La cause se trouve, d'après nous, dans la mission donnée au Juif par l'*Exode* (XIX, 6) de répandre l'idée de Dieu; dans la mission donnée au Juif par Esaïe (XLIX, 6) de *répandre les lumières du vrai Dieu sur toutes les nations de la terre*, et dans la mission donnée au Juif par Hillel de *libéraliser le judaïsme afin de l'universaliser*. » Jusqu'à quelles concessions le judaïsme devait-il se prêter pour obéir à cette mission? Voilà toute la difficulté, voilà ce qui divisa, dès l'origine, Pierre et Paul. D'après M. Rodrigues, « ces missions constituaient le véritable apostolat des gentils; et cet apostolat, afin d'être effectif, entraînait l'abolition de la circoncision et du *kascher* (l'ensemble des prescriptions cérémonielles, abstinence de certaines viandes, éloignement du contact des incirconcis, etc.) ou du moins la déclaration de leur insuffisance et de leur facultativité. » Aussi M. Rodrigues, ennemi de saint Paul comme fondateur du christianisme, laisse-t-il percer pour lui, comme apôtre de l'israélitisme libéral, une secrète sympathie. Il lui met plus loin dans la bouche ces paroles par lesquelles Paul se disculpe des accusations portées contre lui : « La loi cérémonielle ordonne le mépris du païen; ses prescriptions ont pour but d'isoler le Juif du païen; mais puisque le moment est venu d'arracher le païen à son idolâtrie, n'est-il pas incontestable que celui qui le prêche ne peut pas à la fois le fuir et le convertir? » Paul avait pour lui le bon sens, la logique; c'est ce que la petite Eglise de Jérusalem, à l'esprit étroit et borné, ne voulut jamais comprendre. Pour elle, ce n'était pas le Juif qui devait aller au-devant des gentils, c'étaient les gentils qui devaient venir au judaïsme. La prédication de saint Paul différait, en outre, de celle de saint Pierre sur un point capital : la divinité de Jésus. L'accord où les Juifs restèrent pendant un siècle avec la petite Eglise de Jérusalem prouve surabondamment que ni Pierre ni Jacques n'enseignaient que Jésus fût un Dieu; on ne les aurait pas soufferts dans le temple, où Jacques conserva ses fonctions de sacrificateur jusqu'à la fin de sa vie. Pour les Juifs, l'adoration de Jésus, comme Dieu, était un blasphème; la haine des pharisiens contre les Juifs hellénistes et la lapidation de saint Etienne n'eurent pas d'autre cause. Or, ils ne songèrent jamais à lapider Pierre ni Jacques; donc Pierre et Jacques enseignaient autre chose, et les textes abondent pour le prouver : « Les Juifs se sont trompés au sujet de l'avénement du Seigneur; c'est le seul point de discussions entre nous. » (*Recognitions*). « Tous ces Juifs (ceux de l'Eglise de Jérusalem), quoique chrétiens, étaient zélés pour les cérémonies de la loi, et cela a duré jusqu'à Adrien. Ils joignaient le culte de Jésus (c'est-à-dire son souvenir) avec l'observation de la loi. » (Sulpice Sévère, *Histoire sacrée*, tome II, XXXI). Tel était le christianisme de Pierre et de Jacques, conforme à celui de Jésus, puisque Jésus avait dit : « Le ciel et la terre passeront avant qu'on change un iota à la loi. » Paul renverse la loi; Pierre et Paul sont donc, comme le dit M. Rodrigues, deux mortels ennemis réconciliés par un subterfuge dont les preuves sont palpables.

Au reste, la divinité de Jésus ne fut pas le nœud de cette inimitié, de cette discorde; cette croyance, encore à l'état embryonnaire, si l'on peut dire, n'est que sur le second plan dans la prédication de saint Paul. On sait qu'à diverses reprises il dit de Jésus : « Cet homme, envoyé de Dieu. » Paul jouait un rôle double, imposé par la mission qu'il voulait remplir. Il se vante, comme d'une chose toute simple, de s'être fait païen avec les païens, Juif avec les Juifs, pharisien avec les pharisiens, et recommande à ses amis d'en faire autant. C'était, en effet, le seul moyen d'échapper aux zélotes, sectaires fanatiques, qui frappaient impitoyablement quiconque prêchait l'inobservation de la loi, et il n'y échappa point toujours puisqu'il dit : « Cinq fois les Juifs m'ont appliqué leurs trente-neuf coups de corde; trois fois j'ai été lapidé! » pendant que les zélotes laissaient Pierre, Jacques, Barnabé et tous les frères de Jérusalem bien tranquilles, aller au temple et y enseigner. Ces rigueurs, que Pierre et Jacques, avec leur inflexibilité, durent provoquer eux-mêmes contre Paul, avaient surtout pour cause ses rapports avec les incirconcis et sa facilité à laisser abandonner la loi. Le nombre considérable des passages des épîtres de Paul qui se rapportent à la circoncision et aux viandes de boucherie, les détails minutieux dans lesquels il entre, montrent que c'était là la grosse question. Il y revient sans cesse et se dérobe tant qu'il peut à l'action de l'Eglise de Jérusalem, avec laquelle il sait bien qu'il est dans le plus complet désaccord. Chaque fois qu'il est contraint de venir à Jérusalem, il y reçoit les plus dures remontrances; après ce que l'on a pompeusement appelé le premier concile et qui ne fut qu'un violent entretien entre l'apôtre de l'incirconcision et les apôtres de la circoncision, il fut forcé de circoncire Tite, son disciple, et, revenu à Lystre, il dut achever sa soumission en pratiquant l'opération sur un autre de ses disciples, Timothée. Paul a beau nier cette soumission dans l'*Epître aux Galates*, le mensonge est évident. Ces deux circoncisions, c'était le désaveu de tout ce qu'il prêchait. « La situation indique que Saul, dit M. Rodrigues (il pense que l'apôtre n'a pris le nom de Paul que postérieurement), que Saul, plaidant pour l'incirconcision des gentils, a été entraîné à prononcer des paroles imprudentes contre la loi; ces paroles, considérées comme blasphèmes, devaient être punies de la lapidation (*Deut.*, XIII, 10; XIV, 22; *Mischna Sanhedrin*, V, 7; *Lévitique*, XIV, 16). Considérées comme infractions à la loi, elles devaient, à ce moment de l'histoire juive, être punies par le poignard d'un zélote (*Mischna Sanhedrin*, IX, 6). Paul donc, menacé d'être livré à la lapidation du peuple ou au poignard des zélotes, s'est rétracté. Mais une rétractation passive n'a pas paru suffisante à ses juges; ils ont exigé une rétractation active, un fait, afin d'en finir une fois pour toutes avec cette doctrine qui mettait le désordre dans la secte et qui pouvait la placer à l'état de suspicion auprès des autres sectes. La circoncision de Tite avait pour effet d'éclairer l'Eglise d'Antioche et de la ramener au sentiment de son devoir; la circoncision de Timothée avait pour effet de ramener les Eglises de Galatie à ces mêmes sentiments. Et ces deux circoncisions contenaient désormais Paul dans la soumission hiérarchique à ses chefs. » Paul et Tite le circoncis furent en effet précédés à Antioche par deux délégués de l'Eglise de Jérusalem, Barsabas et Silas (*Actes*, I, 23), qui veillèrent sur toutes ses actions et toutes ses paroles, et Paul ayant essayé de se rebeller encore, Pierre vint à leur secours; c'est ce qu'on a appelé la dispute d'Antioche. Les mêmes délégués l'accompagnèrent à Lystre, pour qu'il pratiquât la circoncision de Timothée. Paul était donc vaincu; mais il avait foi dans son œuvre, et il n'y renonçait que par force. Peu après, il échappe à la surveillance dont il était l'objet et recommence à prêcher l'Evangile de l'incirconcision. C'est à ce moment, et pour dérouter les recherches, que, d'après la conjecture de M. Rodrigues, il aurait quitté le nom de Saul pour celui de Paul. Le tracé de ses voyages à cette époque est si singulier, l'apôtre se rend par des chemins tellement détournés et invraisemblables aux lieux qu'il annonce être son objectif, que la manœuvre de l'homme qui se dérobe à une poursuite importune est évidente. C'est ce que M. Rodrigues appelle pittoresquement la fuite du lièvre. Paul est dépisté, et, sur sa trace, Pierre, Jacques et Barnabé organisent des contre-missions. Partout où il a prêché l'incirconcision, les véritables disciples de Jésus, les dépositaires de sa doctrine viennent rappeler les nouveaux convertis au respect de la loi et retrancher de l'Eglise tous ceux qui ne se font pas juifs. Il faut suivre sur les cartes qui accompagnent le livre de M. Rodrigues, le récit des courses de Paul et en découvrir le sens par le rapprochement des textes. La lecture simultanée des épîtres de Paul, replacées dans leur véritable ordre chronologique qui a été brouillé à dessein pour dérouter les conjectures (la IIe aux Thessaloniciens, la Ire aux Thessaloniciens, l'Epître aux Galates, la Ire aux Corinthiens, la IIe aux Corinthiens) et des épîtres de Pierre et de Jude, ainsi que de l'*Apocalypse*, montre clairement que « l'homme déraisonnable et méchant », « le faux apôtre », « les faux frères » de Paul, ce sont Pierre et les membres de l'Eglise de Jérusalem; que le Satan, le Balaam, le Nicolas de l'*Apocalypse*, le Caïn de l'*Epître* de Jude, c'est Paul.

Partout suivi, Paul n'en continua pas moins son apostolat, mais il voyait partout son œuvre détruite derrière lui. Les reproches dont ses épîtres sont pleines et qu'il adresse aux Eglises qui l'abandonnent, après avoir été fondées par lui, sont à cet égard autant de révélations. Ce qu'il prêchait d'ailleurs n'offre guère que les linéaments principaux du christianisme; c'est ce qui se transformera plus tard en christianisme, sans avoir encore l'aspect d'un ensemble de doctrines. Il prêchait Jésus messie, Jésus ressuscité, Jésus médiateur, Jésus présidant le jugement dernier, et c'était tout, avec quelques règles de conduite et de morale. Dans la décomposition de l'empire, parmi ces populations enclines à la superstition et au merveilleux, initiées aux doctrines les plus diverses et les plus étranges par les magiciens, les sorciers, les prêtres d'Isis, les galles de la Bonne Déesse, qui pullulaient, l'annonce de la résurrection des morts, de l'approche de la fin du monde, le récit de prodiges accomplis au loin suffisaient pour frapper les foules. On versait un peu d'eau sur les têtes, et voilà toute une population devenue chrétienne; on imposait les mains aux plus vieilles barbes, et voilà des évêques. Paul faisait-il ainsi des chrétiens au sens que ce mot a maintenant? Faisait-il au moins des monothéistes, suivant les prescriptions de l'*Exode*, qu'il croyait suivre? C'est ce qui est bien douteux. Lui parti, que restait-il de son enseignement? peu de chose, et si Pierre ou Barnabé survenaient, rien. Les *Epîtres* sont à ce sujet d'une cruelle vérité, et les recommandations qu'il y accumule montrent précisément le peu de racine du grain qu'il avait semé.

A la fin, l'infatigable athlète se déclara vaincu. Revenu à Jérusalem, il se soumit et, pour se faire pardonner, subit l'humiliante pénitence du naziréat; la tête et le corps rasés, il dut entrer dans le temple et déclarer les sept jours de purification qu'il comptait faire dans le jeûne et la prière. Les historiens de l'Eglise ne l'en représentent pas moins comme ayant admirablement réussi dans ses missions et indiquent cette humiliation qu'il subit comme l'équivalent d'un triomphe. C'est leur affaire. L'Eglise de Jérusalem, indulgente pour lui, se fût contentée de cette expiation; mais Paul, reconnu par les zélotes pour un de ceux qui prêchaient contre la loi, se vit saisir dans le temple même et traîner devant le gouverneur. Le reste de sa vie, son voyage à Rome, sa mort sont plutôt du domaine de la légende que de l'histoire, et M. Rodrigues ne s'y arrête pas; il se contente de résumer les traditions de l'Eglise sans en argumenter ni les combattre. Son objectif, c'était l'apostolat de Paul, et cet apostolat est clos; il s'est terminé par une défaite éclatante. Mais cette défaite n'est que momentanée; le temps n'est pas loin où l'on s'apercevra que Paul était dans le vrai en prêchant l'admission des gentils; ses idées seront reprises, et comme il importe que le sentiment de l'Eglise sur une question de cette importance n'ait jamais varié, puisqu'il s'agissait pour elle de s'ouvrir ou de se fermer le monde, on réconciliera Pierre et Paul dans la mort; de ces deux ennemis implacables, dont l'un s'acharne à détruire l'œuvre de l'autre, on fera deux intimes, prêchant de compagnie la même chose. Le mérite du livre de M. Rodrigues est de rendre manifestes les subterfuges à l'aide desquels on a opéré cette réconciliation, que démentent tous les textes

**Paul et Virginie**, opéra en trois actes, poëme de MM. Jules Barbier et Michel Carré, musique de M. Victor Massé (théâtre de l'Opéra, novembre 1876). Le roman de Bernardin de Saint-Pierre réunit toutes les conditions d'un bon livret d'opéra, et l'on n'avait pas attendu jusqu'à nous pour s'en apercevoir. Kreutzer et Lesueur y ont trouvé les motifs de deux belles partitions, jouées l'une à la Comédie-Italienne en 1791, l'autre à Feydeau en 1794, et qui eurent toutes deux de grands succès; celle de M. Victor Massé les fera oublier : elle est plus complète, plus attendrissante, et les auteurs du poëme l'ont dignement secondé. Au rebours de leurs devanciers, qui avaient changé le dénoûment pour ménager la fibre délicate des spectatrices, ils ont respecté l'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre et se sont attachés à la mettre dans son vrai jour.

Au lever du rideau, nous sommes dans l'habitation où la mère de Paul et celle de Virginie ont mis en commun leurs peines et presque leur misère. Il est question d'envoyer Paul aux Indes, faire fortune; sa mère hésite, et le bon nègre Domingo pleure à l'idée de se séparer de son jeune maître. Un navire de France vient d'entrer au port; les deux mères sortent pour savoir les nouvelles et laissent Domingo à la maison. Paul et Virginie reviennent tous deux d'une promenade, souriants et mouillés, s'abritant sous une grande feuille de bananier. Ils s'avouent naïvement le plaisir qu'ils ont à se trouver ensemble. Paul chante :

Par quel charme, dis-moi, m'as-tu donc enchanté?
J'interroge mon cœur et ne saurais le dire.
En te voyant, je crois que c'est par ton sourire;
En t'écoutant, je crois que c'est par ta bonté.

Une esclave fugitive accourt, c'est Méala; elle s'est sauvée de la maison d'un planteur, M. de Sainte-Croix. On lui donne des fruits, du pain, du lait; Paul et Virginie la rassurent, lui offrent de l'accompagner pour lui épargner le châtiment. Le deuxième tableau représente l'habitation du planteur, véritable satrape, qui abuse de ses jeunes esclaves quand elles sont jolies et fait tout trembler sous le fouet du commandeur. Il est furieux de la fuite de Méala, qu'il voulait posséder, et ordonne de la poursuivre. Paul et Virginie la ramènent et demandent sa grâce d'une façon si touchante que le farouche planteur ne peut la refuser; mais Méala a remarqué le regard jeté par lui sur Virginie, et une chanson qu'elle chante donne l'éveil à la jalousie de Paul :

Parmi les lianes,
Au fond des savanes,
Le tigre est couché;
Son regard flamboie,
Il guette sa proie,
Dans l'ombre caché.

Paul a compris. Au départ, M. de Sainte-Croix, qui veut faire enlever Virginie, offre une escorte armée; Paul la refuse. Le planteur, furieux, se venge sur Méala, et pendant que, sur l'ordre du maître, les danses et les chants continuent, les cris de l'esclave, qu'on fouette jusqu'au sang, servent d'accompagnement à la bacchanale.

Le troisième tableau nous ramène à la maison des deux mères. La vieille parente qui a autrefois chassé la mère de Virginie se repent et veut prendre à sa charge l'éducation de la jeune fille. Virginie s'embarquera-t-elle pour la France? Le tableau se passe tout entier en hésitations; à un moment, le départ est décidé; l'amour de Paul et les avis de Domingo amènent un revirement complet. Virginie restera, et elle chante aux oreilles de Paul ce délicieux refrain :

Par le ciel qui m'entend, par l'air que je respire,
Par ce Dieu que je prends à témoin de ma foi,
Par tes larmes, par ton sourire,
Je jure de n'être qu'à toi.

M. de Sainte-Croix n'a pas oublié Virginie; aidé de ses valets, il essaye de l'enlever. Le piége est découvert à Paul par Méala; mais pendant que Paul court au-devant de son rival, Virginie s'endort dans la forêt, sous la garde de Méala. Les soldats de M. de La Bourdonnais, gouverneur de l'île, et le gouverneur en personne surviennent; ils cherchent Virginie, qu'un ordre du roi, obtenu par sa noble famille, réclame en France. Sa mère est forcée de l'embarquer. Virginie s'éveille dans les bras des soldats et une immense lueur éclaire la scène : c'est le château de M. de Sainte-Croix qui brûle, incendié par ses esclaves révoltés.

Paul est resté seul; il passe ses journées au bord de la mer, espérant toujours voir revenir Virginie. De France, elle vient de lui envoyer une lettre et une fleur. Il est alors saisi d'une sorte d'hallucination que le décor traduit pour les spectateurs; la toile du fond s'enlève et laisse voir un salon de Paris, plein de dames et de gentilshommes. Virginie, en toilette de bal, est assise et semble rêver; une vieille dame s'approche d'elle et l'invite à chanter; la jeune fille chante alors le refrain, qui semble parvenir à Paul à travers les distances :

Par le ciel qui m'entend, par l'air que je respire...

Un danseur s'approche d'elle pour lui faire sa cour; elle le repousse froidement; il se retourne : c'est M. de Sainte-Croix qui l'a suivie en France. La vieille dame paraît indignée et accable Virginie de reproches. Ce tableau gagnerait à être représenté comme un rêve de Paul, et non comme une hallucination. Enfin, au dernier tableau, on assiste au lugubre dénoûment. La tempête a brisé le vaisseau qui ramenait Virginie, et Paul, qui erre au bord de la mer, aperçoit le cadavre de sa fiancée roulé sur le sable par les